

Nouvelle publication : Responsabilité sociale des entreprises

19.06.2015

D'un coup d'oeil

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) fait de plus en plus parler d'elle. Une nouvelle publication définit ce concept du point de vue des milieux économiques. Comment les entreprises s'engagent-elles dans ce domaine, comment l'État soutient ces démarches à l'heure actuelle et quelles en sont les limites ? Des exemples pratiques illustrent le propos et mettent en relief ce tour d'horizon de la RSE en Suisse.

Dans une publication conjointe baptisée « Responsabilité sociale des entreprises : le point de vue des entreprises », economiesuisse et SwissHoldings délimitent pour la première fois le champ de la RSE. La brochure fait également le point sur les débats actuels aux niveaux national et international et offre une vue d'ensemble des différentes activités des entreprises et des instruments de la Confédération dans ce domaine. Il apparaît clairement qu'il est dans l'intérêt même des entreprises d'assumer leurs responsabilités sociales et environnementales : en effet, seule une société stable et performante permet le succès économique à long terme.

Coopérer plutôt que confronter

L'objectif de la publication est de montrer comment les milieux économiques interprètent la RSE, l'assument et contribuent de façon importante au développement durable de la société. Il s'agit aussi de sensibiliser l'opinion publique à la complexité des défis qui se posent dans ce domaine. La

publication met en lumière les opportunités, mais aussi les limites, de la responsabilité des entreprises. Elle souligne par ailleurs la nécessité pour tous les acteurs concernés de travailler main dans la main pour parvenir à des résultats durables. Une préoccupation majeure des entreprises est d'être considérées comme des partenaires pour relever les défis sociaux contemporains.

Non à une judiciarisation de la société

Le débat actuel en Suisse est à placer dans le contexte d'une judiciarisation croissante de la RSE. Cette tendance pourrait bloquer le débat dans ce domaine. De telles évolutions sont contre-productives car elles mettent l'accent uniquement sur les sanctions. Des réglementations rigides – imposées uniquement à l'échelle suisse – saperaient les évolutions dynamiques en cours au niveau international, entraveraient les initiatives individuelles et mettraient toutes les branches et toutes les entreprises, indépendamment de leur taille, dans le même panier. Dans l'intérêt des individus et de l'environnement, il est plus important et efficace de soutenir davantage les efforts déployés par les entreprises. Ces dernières assument leurs responsabilités : dans cette optique, il faut renoncer à la confrontation et miser sur le dialogue. L'objectif est que tous les acteurs concernés contribuent à une responsabilité sociale des entreprises efficace et efficiente.